

## Séminaire

du Haut Conseil de la santé publique

11 janvier 2023

*Ce séminaire propose un panorama de l'impact des politiques publiques sur la réduction des risques environnementaux sur la santé humaine, à la suite d'un rapport du HCSP réalisé à la demande des ministères chargés de la santé et de la transition écologique.*

### CLÔTURE

***Prof. Didier Lepelletier***

**Président du Haut Conseil de la santé publique**

***Prof. Franck Chauvin***

**Ancien Président du HCSP 2017-2022**

M. Didier Lepelletier accueille M. Franck Chauvin, ex-Président du HCSP, qui va synthétiser et mettre en perspective les divers enjeux évoqués au cours de ce séminaire. C'est durant sa mandature que les travaux d'évaluation présentés d'aujourd'hui ont été conduits.

M. Franck Chauvin indique que le HCSP porte le sujet de la santé-environnement depuis sa création, en 2007. Il s'impose enfin comme une évidence et les actions menées en la matière ont porté leurs fruits. Comme l'a souligné le HCSP dans son rapport d'évaluation, une réduction des expositions a été constatée au cours des quinze dernières années.

Cependant, si la santé environnementale s'inscrit comme un fil rouge de l'action publique, il s'agit d'un fil rouge en pointillé. Sur l'habitat, le HCSP avait en vain essayé de modifier la loi avant qu'elle soit votée. Il est encore nécessaire de convaincre les acteurs sur le fait que la santé-environnement doit être un fil rouge, en continu, de toutes les actions publiques.

L'environnement est un déterminant de la santé. Si cette assertion est évidente pour les experts du HCSP, elle n'est pas encore partagée par tous. Si on peut constater une indéniable volonté politique, avec la mise en place de trois plans nationaux de santé-environnement sur une quinzaine d'années, beaucoup de critiques, en revanche, sont émises à l'endroit de la puissance publique concernant la méthode. Le HCSP a une responsabilité sur ce sujet, puisque c'est à lui de fournir la méthode aux acteurs. Ce sera l'objet de la mandature du Président Didier Lepelletier que de préciser l'imbrication entre les stratégies et les différents plans.

Le HCSP porte par ailleurs depuis quinze ans la question des inégalités sociales et territoriales de santé. Il serait regrettable que les réflexions sur la santé-environnement ne reprennent pas à leur compte cette question. On sait à quel point les personnes les plus défavorisées sont sensibles aux problématiques environnementales.

Enfin, le HCSP doit continuer à convaincre les acteurs sur plusieurs points :

- Améliorer la santé de la population, c'est d'abord agir sur les déterminants de la santé ;
- Les stratégies, telles que la stratégie nationale de santé doivent s'inscrire dans le temps long, à dix ou quinze ans ;

## Santé-environnement : Quinze ans de politiques publiques

- Si la stratégie en matière de santé-environnement doit être nationale, sa mise en œuvre est territoriale ;
- L'importance de la participation des citoyens sur les questions de santé-environnement ;
- Rien ne sera possible sans un soutien massif à la recherche.

M. Didier Lepelletier remercie M. Franck Chauvin pour ce mot de conclusion. Les débats de ce jour furent très riches. Il remercie les experts du HCSP, ainsi que l'ensemble des intervenants pour la qualité de leur intervention.

Il émet enfin le souhait que ce séminaire soit précurseur de la journée nationale santé-environnement, dont la mise en place est vivement recommandée par le HCSP.